



Pendant trois mois et demi, vous avez participé au débat public auquel a été soumis le projet Aqua Domitia, porté par la Région Languedoc-Roussillon et BRL, le concessionnaire du réseau hydraulique régional. La Commission particulière du débat public publie maintenant le compte-rendu de ce débat dont ce troisième numéro du journal rapporte les principaux enseignements.

Bien que le débat ait surtout vu se mobiliser des acteurs institutionnels ou organisés, qu'il s'agisse de collectivités territoriales, d'élus, d'associations, de représentants du monde économique et agricole, d'organismes gestionnaires de l'eau... les particuliers, dont la participation a été relativement modeste, n'en ont pas moins contribué à l'enrichir de manière très significative. Il faut à ce propos souligner la participation d'un public de jeunes, sans précédent dans un débat de cette nature, grâce aux partenariats noués par la CPDP avec l'université Montpellier II et avec certains lycées. Aucun sujet n'a été laissé dans l'ombre qu'il s'agisse des objectifs du projet et de l'opportunité de le réaliser, qui suscitent des avis divergents, ou de ses caractéristiques (des agriculteurs, notamment, le trouvant sous-dimensionné). Des questions telles que la qualité de l'eau, l'aménagement du territoire concerné par le projet et la gouvernance de l'eau ont également été abordées.

En revanche, la participation du grand public s'est avérée modeste. Au cours du débat, certains ont appelé au développement d'une véritable culture de l'eau, impliquant plus directement le citoyen : on peut espérer que le débat y aura contribué.

La Commission particulière du débat public tient à remercier les participants pour leur engagement dans le processus participatif que constitue un débat public ainsi que pour la qualité de leurs arguments. Elle se doit de souligner que, parfois passionnés, les échanges entre opposants et partisans du projet n'en ont pas moins eu lieu dans une ambiance de respect mutuel. Elle remercie également BRL et la Région pour avoir, par leur implication, contribué à la réussite de ce débat.

Philippe Marzolf, président de la CPDP.

LE DÉBAT EN CHIFFRES

- 1120 participants aux 13 réunions publiques
- 220 participants aux réunions en ligne
- 40 cahiers d'acteurs
- 28 contributions
- 4 délibérations
- 20 000 visites du site Internet, plus de 8 minutes de consultation en moyenne
- 191 interventions dans les espaces de discussion : 128 avis et commentaires (dont 50 avis au format vidéo), 63 questions-réponses
- 43 commentaires sur les enseignements des réunions et les cahiers d'acteurs
- Près de 690 abonnés à la lettre d'information électronique
- 180 inscrits à la page Facebook du débat
- 5 réunions avec les jeunes

APRÈS LE DÉBAT PUBLIC

La Commission particulière et la Commission nationale du débat public ont publié le compte-rendu et le bilan du débat le 9 février. A compter de cette date, la Région et BRL disposent de trois mois pour faire connaître les suites qu'ils réservent au projet, à la lumière des enseignements apportés par le débat : le poursuivre en l'état, y apporter des modifications ou l'abandonner.

Retrouvez le compte-rendu et le bilan du débat sur : www.debatpublic-aquadomitia.org





LE PUBLIC PARTAGÉ SUR L'OPPORTUNITÉ DU PROJET

Au cours du débat, le public a été amené à prendre position sur l'opportunité de réaliser Aqua Domitia. Comme les y invitait la CPDP, leur réflexion a pris en compte l'analyse des besoins en eau des territoires potentiellement desservis. Les échanges ont donc porté sur des sujets ayant une influence directe sur le projet et son dimensionnement : la démographie, l'aménagement du territoire,

LES PARTISANS : DES OBJECTIFS DE SÉCURISATION ET DE DÉVELOPPEMENT, AU SERVICE D'UNE POLITIQUE GLOBALE DE L'EAU

Les collectivités territoriales et les acteurs économiques considèrent que la croissance démographique du Languedoc-Roussillon est appelée à se poursuivre, entraînant une augmentation des besoins en eau. Aussi performantes que puissent être les mesures d'économie d'eau, elles ne suffiront pas, selon eux, à satisfaire ces nouveaux besoins. L'apport d'une deuxième ressource paraît donc indispensable à ces acteurs, aussi bien pour la **sécurisation de l'alimentation en eau potable** que pour la poursuite d'un **développement économique** où le tourisme tient une large place.

Les agriculteurs comptent également, pour la plupart, parmi les partisans du projet. Activité prépondérante dans la région, la viticulture a occupé une large place dans le débat. Dans leur ensemble, les viticulteurs estiment **l'irrigation nécessaire à la survie de leur activité** car elle permet une stabilisation et une amélioration des rendements et de la qualité du vin, qui sont des critères de compétitivité, notamment à l'échelon mondial. Le projet est donc très attendu par un grand nombre d'agriculteurs, même s'il soulève de leur part des questions (prix de l'eau, arbitrages d'affectation de la ressource, sanctuarisation des terres agricoles, etc.).

La plupart des acteurs institutionnels de l'eau enfin se déclarent favorables au projet. Constatant la **fragilité quantitative et qualitative d'un certain nombre de ressources locales** actuellement exploitées, ils espèrent voir celles-ci soulagées par l'apport d'eau du Rhône (certains subordonnent même leur soutien au projet à sa substitution effective aux ressources locales).

UN GROUPE SUBORDONNE SON ADHÉSION À L'OBTENTION D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET À CERTAINES CONDITIONS

Un certain nombre d'intervenants restent dans l'expectative de réponses aux questions qu'ils posent ou subordonnent leur adhésion au projet à certaines conditions.

Parmi ces conditions, on peut évoquer le respect de **l'égalité entre les territoires**. Aqua Domitia pourrait, selon ceux qui l'expriment, causer une fracture entre les territoires desservis et ceux qui ne le seraient pas. Pour certains, il faut éviter que l'urbanisation de la zone littorale s'intensifie au détriment d'un développement plus équilibré des territoires. Pour d'autres, Aqua Domitia présente l'inconvénient de concentrer les efforts des politiques et les moyens financiers sur un seul projet, au risque de délaisser les territoires plus éloignés, dont l'agriculture se trouve pourtant en souffrance. Le même souci d'égalité conduit ceux qui l'expriment à demander un prix unique de l'eau sur l'ensemble de la région et le financement de solutions locales pour l'irrigation des territoires non desservis (retenues collinaires) etc.

Par ailleurs, l'apport d'une ressource externe ne doit, **en aucun cas, détourner les autorités des efforts à entreprendre prioritairement en matière d'économies d'eau**. La Région et BRL en conviennent, arguant du fait que leur projet n'est qu'un élément d'une politique globale dans laquelle les économies représentent l'objectif (et l'investissement) prioritaire.

De même, la réalisation du projet ne doit pas empêcher la **poursuite des recherches concernant les ressources souterraines**. De l'avis de plusieurs participants, parmi

LES ÉCONOMIES D'EAU : UNE PRIORITÉ PARTAGÉE

Priorité affichée par la Région et BRL, l'objectif d'économiser l'eau fait l'unanimité chez les participants, quelle que soit leur position vis-à-vis du projet "Aqua Domitia". Pour atteindre cet objectif, il faut en premier lieu réduire les fuites sur les réseaux existants et, en second lieu, continuer à promouvoir le changement de comportement des consommateurs. Mais des désaccords sont apparus à propos des objectifs chiffrés, tels qu'ils ont été annoncés dans le cadre de la stratégie régionale Aqua 2020. Certains les jugent en effet insuffisants (le rendement des réseaux devrait être porté à 70 ou 75 % et la consommation d'eau réduite de 10% grâce aux changements de comportements). De plus, si pour les uns, cette politique d'économie doit nécessairement être complétée par l'apport d'une ressource externe, pour d'autres Aqua Domitia va mobiliser sans justification convaincante les financements publics au détriment d'autres actions jugées plus pertinentes.



le développement économique, l'agriculture, le bon état des milieux naturels, etc. Les acteurs se distinguent assez nettement entre des collectivités et acteurs économiques généralement favorables au projet, des associations plutôt opposées, et une troisième catégorie de participants souhaitant mettre l'accent sur les questions que soulève Aqua Domitia ou posant des conditions à sa réalisation.

lesquels l'atelier d'experts hydrogéologues, celles-ci doivent être mieux connues, les efforts de protection et de reconquête sont à poursuivre, elles doivent continuer à être exploitées. Ils attirent l'attention sur le fait que les abandonner au profit de l'eau du Rhône maintiendrait les territoires dans la dépendance d'une seule ressource, allant à l'encontre de l'objectif de sécurisation.

De manière plus générale, ce groupe demande la réalisation d'études sur les autres solutions envisageables, qu'elles s'avèrent complémentaires ou substituables au projet, afin que la décision repose sur des éléments comparables.



LES OPPOSANTS CONTESTENT UN PROJET QU'ILS JUGENT EN INADÉQUATION AVEC LES BESOINS ET EXPRIMENT DES CRAINTES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DU RHÔNE

Plusieurs associations, des particuliers ainsi qu'Europe-Ecologie-les-Verts s'opposent au projet Aqua Domitia pour plusieurs raisons.

Selon eux, les **besoins et ressources** en eau de la région n'ont pas été correctement évalués au moment de la démarche Aqua 2020. Ils craignent notamment que l'apport d'eau du Rhône ne soit qu'une solution de facilité, voire un élément d'une **politique de l'offre** risquant de favoriser l'émergence de nouveaux besoins, et obéisse à une logique marchande, au lieu d'inciter aux modifications de comportements

rendues nécessaires par le changement climatique. BRL et la Région s'en défendent et soutiennent que le projet s'inscrit au contraire dans une **politique de la demande**.

D'autres estiment que le projet est **prématuré faute d'une connaissance suffisante des ressources souterraines**, dont le potentiel, qui doit être réservé pour l'eau potable, pourrait être mieux exploité. Ils contestent également l'argument selon lequel Aqua Domitia apporterait une sécurisation de ces ressources. Ils font notamment valoir qu'un apport exogène d'eau brute entraînera nécessairement une **hausse du prix de l'eau** et une augmentation concomitante des forages incontrôlés.

Bien que très attendue par le monde agricole, l'irrigation de terres en manque d'eau que devrait permettre Aqua Domitia n'a pas convaincu les opposants. Ceux-ci soutiennent que les adducteurs ne desserviront qu'une **part relativement faible des territoires agricoles**. Pour l'agriculture comme pour les espaces verts, pour ces participants, mieux vaudrait en premier lieu privilégier l'adoption de cultures plus adaptées à la sécheresse et, dans cette perspective, favoriser la recherche sur ce sujet. En second lieu, ils souhaitent voir se développer des solutions d'irrigation locales (retenues collinaires).

Enfin, la **qualité de l'eau du Rhône** a constitué un important sujet de désaccord tout au long du débat : nombre de participants, en dépit des assurances récurrentes données par les promoteurs du projet qui ont fait état des contrôles permanents auquel cette eau est soumise, ont persisté à soutenir qu'elle doit être considérée comme polluée par des substances, difficilement détectables et (ou) dont les effets sont mal connus. Ils en déduisent, en invoquant le principe de précaution, que cette pollution qui concerne aussi bien l'eau potable que l'eau destinée à l'irrigation, justifie à elle seule qu'on renonce au projet.



LE DÉBAT SUR LES OBJECTIFS DU PROJET A FAIT ÉMERGER LES PRÉOCCUPATIONS PRIORITAIRES DES PARTICIPANTS

Des objectifs généraux font consensus : privilégier les économies d'eau, assurer l'égalité de traitement entre les territoires et au sein des territoires entre les différents usages, préserver les eaux souterraines et les réserver en priorité à l'eau potable.

L'AGRICULTURE EXPRIME DE FORTES ATTENTES

Le débat a suscité une forte mobilisation du monde agricole, au premier rang duquel les viticulteurs ont fait part de leur besoin impérieux d'irrigation. Sur un marché mondialisé, très concurrentiel, l'irrigation est qualifiée de "vitale". Les viticulteurs prennent toutefois soin de préciser que leur objectif n'est pas de renouer avec des pratiques anciennes, au demeurant révolues, qui ont contribué à discréditer les vins du Languedoc, mais de recourir à une irrigation "raisonnée" permettant d'atteindre des rendements suffisants pour assurer la rentabilité de leur exploitation et une stabilité qualitative et quantitative d'une année sur l'autre. Le projet Aqua Domitia recueille dans ce contexte l'adhésion quasi unanime de la profession, même si le débat a mis en évidence des interrogations sur la nécessité d'irriguer (plantation de cépages moins sensibles à la sécheresse, modèle économique adapté aux faibles rendements...).

De l'avis de beaucoup, l'irrigation seule ne suffira pas, toutefois, à assurer la survie du monde agricole : l'adaptation des cultures au manque d'eau et leur diversification ont fréquemment été évoquées, de même que le besoin d'accompagnement des agriculteurs. Surtout, en réponse à la croissance démographique, les terres agricoles doivent être préservées de l'urbanisation. A cette fin, il est préconisé de recourir à des outils permettant de pérenniser l'affectation agricole des terres (plans d'urbanisme, acquisition de terres par les collectivités ...).

Si Aqua Domitia est demandé dans les meilleurs délais, des craintes n'en ont pas moins été exprimées, entre autres sur la question de l'égalité entre les territoires, précédemment évoquée. Le niveau des investissements que devront consentir les agriculteurs et leur rentabilité ont aussi fait débat. La réalisation des réseaux secondaires nécessiterait des aides publiques, en particulier européennes, ainsi que l'émergence de maîtrises d'ouvrage locales.

Quelques doutes ont par ailleurs été exprimés, pas seulement par des agriculteurs, sur le dimensionnement d'Aqua Domitia. Pour certains, l'adducteur principal est sous-dimensionné pour satisfaire l'ensemble des besoins, agricoles notamment : à plusieurs reprises, des agriculteurs ont fait état de besoins d'irrigation latents que le maître d'ouvrage n'aurait pas pris en compte dans son analyse. Parallèlement, des inquiétudes ont été exprimées à propos des arbitrages qui devront nécessairement intervenir sur le partage de la ressource entre usages agricoles et usages urbains, touristiques ou économiques et sur le financement des projets locaux. Les agriculteurs ont aussi évoqué le prix de l'eau, réclamant notamment un prix unique dans l'ensemble de la région, afin d'éviter les distorsions de concurrence.



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, UN PHÉNOMÈNE INCONTESTÉ

Aucun participant n'a contesté la réalité du changement climatique, même si ses effets sur la région sont encore mal connus. Se traduira-t-il par une sécheresse accrue ou par la multiplication d'épisodes pluvieux violents ?

Pour certains participants, Aqua Domitia permet de répondre à ce phénomène comme élément d'une stratégie diversifiée. Pour les autres, le projet ne fait qu'accompagner le changement climatique, sans inciter à des modifications de pratiques nécessaires pour s'y adapter.



CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, URBANISME ET TOURISME : DES ANALYSES CONTRASTÉES

Région la plus attractive de France, le Languedoc-Roussillon connaît une forte croissance démographique dont les projections de l'INSEE laissent à penser qu'elle se poursuivra dans les années à venir. Pour certains participants, cette croissance est bénéfique pour le développement de la région et mérite d'être accompagnée. Aqua Domitia est donc nécessaire pour satisfaire les besoins en eau des nouvelles populations sans accroître la pression sur des ressources déjà fragiles. Cette analyse est contestée par d'autres, qui craignent une "fuite en avant". Pour eux, la population de la région ne peut pas croître indéfiniment sans l'exposer à des problèmes environnementaux majeurs, surtout si cette croissance continue de concerner principalement la zone littorale. Ils appellent à une approche différente de l'évolution démographique : plutôt que d'adapter la ressource aux nouveaux besoins, il serait selon eux préférable de déterminer la population maximale que la région peut encore accueillir en se fondant sur les ressources existantes.

Certains intervenants, dont des élus, réclament des règles d'urbanisme limitant la construction de piscines individuelles et la surface des pelouses d'agrément. Le recours à des pratiques plus vertueuses a également été souhaité, par exemple l'utilisation de végétaux de type méditerranéen.

L'attractivité du Languedoc-Roussillon se traduit également par la prépondérance de l'activité touristique dans l'économie régionale. De l'avis des acteurs de la filière, le tourisme vise désormais une diversification et une "montée en qualité" pour élargir l'offre au-delà du tourisme balnéaire estival traditionnel. L'enjeu touristique justifie pour les partisans du projet le recours à l'eau du Rhône pour satisfaire les besoins de cette activité.

D'autres participants se sont montrés beaucoup plus réservés : apporter une nouvelle ressource pour des besoins supplémentaires est-il conforme aux enjeux du développement durable ? Certaines mesures plus ponctuelles ont été proposées, parmi lesquelles notamment la limitation des golfs jugés inadaptés au climat régional et la substitution de piscines collectives aux piscines individuelles.

AQUA DOMITIA ET LES AUTRES SOLUTIONS POSSIBLES

Le débat a permis d'envisager le recours à d'autres ressources que l'eau du Rhône en complément ou en substitution à Aqua Domitia. Les retenues collinaires, les barrages du Salagou et des Monts d'Orb, ainsi que les ressources souterraines ont été souvent mis en avant. Les divergences ont porté sur le potentiel et les limites respectifs de ces différentes solutions. Les forages individuels dont il a souvent été question ont suscité des réserves motivées par leur impact environnemental, la difficulté de les contrôler et leur incidence négative sur l'équilibre des budgets d'assainissement. La récupération d'eaux de pluie, d'eaux grises, voire d'eaux usées traitées, a également été évoquée, de même que le dessalement de l'eau de mer.

L'intérêt des doubles réseaux eau brute/eau potable a également fait l'objet de discussions : ils permettent en effet d'économiser l'eau potable mais présentent le risque d'accroître la consommation totale d'eau.

Plusieurs intervenants demandent que ces solutions soient étudiées avec autant d'attention qu'Aqua Domitia, préalablement à toute décision.



L'AVIS DE L'ATELIER D'EXPERTS

A l'initiative de la CPDP, 18 hydrogéologues de la région se sont réunis en atelier d'experts, afin d'éclairer le débat de leur avis sur les ressources en eau souterraine de la région. Pour eux, ces ressources représentent un potentiel très prometteur, à réserver prioritairement pour l'eau potable, mais encore insuffisamment connu. Leur étude doit être poursuivie, de même que les efforts de préservation et leur exploitation. Pour les experts, Aqua Domitia ne doit pas détourner les pouvoirs publics de ces objectifs.



LA NÉCESSAIRE PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES

L'ensemble des participants conviennent de la nécessité de préserver les milieux aquatiques de surface et souterrains. L'atteinte de leur bon état est de toute façon un impératif réglementaire fixé à l'échelon européen et dans le droit français. Pour ses promoteurs, le projet Aqua Domitia répond à cette exigence dans le sens où il permettrait de substituer l'eau du Rhône à des prélèvements actuels : encore faudrait-il veiller à ce que cette substitution soit réelle, préviennent certains participants. D'autres craignent des effets pervers du projet qui, en permettant la satisfaction de besoins nouveaux, entraînerait de nouvelles pressions sur les milieux (rejets de stations d'épuration, pollutions agricoles, ...).

LA QUALITÉ DE L'EAU DU RHÔNE TOUJOURS CONTESTÉE

Au cours des réunions, la qualité de l'eau du Rhône a suscité de nombreux échanges. Des prises de positions

fortes ont été exprimées et sont restées inconciliables tout au long du débat. Si l'eau du Rhône est en effet d'une bonne qualité d'un point de vue réglementaire, des participants (associatifs notamment) sont loin d'être convaincus de son innocuité. De nombreuses molécules sont encore mal connues, de même que leurs effets sur la santé (résidus médicamenteux, effets synergiques, etc.).

Selon eux, le principe de précaution devrait amener à exclure l'apport d'eau du Rhône compte tenu d'impacts possibles sur les milieux locaux.

Pour la Région et BRL, ainsi que pour certains partisans d'Aqua Domitia, de telles craintes ne sont pas fondées. L'eau du Rhône est, selon eux, tout à fait "potabilisable" et elle est, de plus, très surveillée. Au cours du débat, BRL a d'ailleurs publié, à la demande de certains participants, les résultats détaillés de ses analyses. Pour les porteurs du projet, le Rhône souffre d'un déficit d'image, alors que les milieux locaux ne sont pas exempts eux-mêmes de pollutions.

LE DÉBAT MAILLON PAR MAILLON

- Nord et Ouest de Montpellier : le projet est très attendu par l'agriculture et notamment les viticulteurs, ainsi que par les collectivités
- Val d'Hérault : sur la partie est du maillon, le besoin agricole apparaît prioritaire ; des divergences apparaissent sur l'opportunité d'une utilisation accrue du Salagou
- Biterrois : des besoins pressants sont exprimés pour l'agriculture et le soulagement de la nappe astienne ; de même que la crainte d'une utilisation plus importante de l'Orb en attendant l'interconnexion avec le Rhône
- Littoral Audois : la canalisation serait doublée dans un but de sécurisation et non de développement de capacité ; l'eau potable est prioritaire et le projet ne répondrait que très peu aux besoins agricoles (en zone amont seulement) ; le Sud narbonnais se sent délaissé
- Minervois : les viticulteurs expriment un besoin impérieux de l'irrigation (Aqua Domitia et retenues collinaires) mais souhaitent qu'elle soit accompagnée d'une animation sur le terrain et d'une mobilisation pour la notoriété des produits

APRÈS LE DÉBAT, QUELLE GOUVERNANCE DE L'EAU ?

La gouvernance de l'eau a également fait l'objet de nombreux échanges au cours du débat, chacun réaffirmant son statut de patrimoine commun et non marchand. Plusieurs craintes se sont exprimées concernant le développement d'une logique commerciale liée au projet Aqua Domitia, en lien avec la présence d'opérateurs privés dans le capital du concessionnaire. La Région et BRL se sont employées à récuser ces craintes, mettant en avant leur ambition d'un service public régional de l'eau. En tout cas, le souhait d'une gouvernance partagée de l'eau a été exprimé par tous, particulièrement si le projet Aqua Domitia devait se réaliser.

Également mis en débat, le prix de l'eau doit de l'avis général être transparent, inciter à une consommation économe et respecter l'équité sociale.

Si le rôle des SAGE et des commissions locales de l'eau a unanimement été mis en avant, le caractère trans-bassins d'Aqua Domitia exige pour certains de nouvelles modalités de concertation, englobant tout l'échelon régional voire l'ensemble du fleuve Rhône. Certains ont appelé à une implication plus directe des citoyens dans cette gouvernance, afin de développer une véritable culture de l'eau.

A un niveau plus local, l'arrivée d'Aqua Domitia devrait s'accompagner de projets de territoire, rassemblant les acteurs au-delà du seul monde agricole, d'autant plus nécessaires que le financement et la réalisation des réseaux secondaires exigeront des maîtrises d'ouvrages locales structurées.

Retrouvez les archives du débat sur le site www.debatpublic-aquadomia.org

